



**Initiateur** : Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loir-et-Cher (SDIS)

**Organisation** : s'articule autour de 2 groupements (Nord et Sud), dont dépendent les 28 centres de secours du département, parmi lesquels on compte 3 centres de secours principaux (Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay).

Ce maillage est renforcé par la présence de 46 centres de première intervention répartis sur l'ensemble du territoire (situation au 01/01/2024).

Il est élaboré par le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) qui définit l'adéquation des moyens de secours à la réalité des risques.